



Communiqué de presse

Paris, mercredi 9 mai 2007

Mots-clés : M-COMMERCE / CRÉDIT / FIDÉLISATION / CONSOMMATION

Finaref et Téléshopping lancent une première dans le m-commerce : le paiement sur téléphone portable via la carte OKshopping

■ Désormais les abonnés Orange, SFR et Bouygues Télécom peuvent régler avec la carte OKshopping les achats effectués sur le site marchand Téléshopping via leur téléphone mobile. ■ C'est la première fois qu'un tel service est déployé en France avec une carte privative. ■ Proposé avec toute une palette de facilités de paiement, cette nouvelle offre est née du partenariat entre Finaref et Téléshopping.

L'évolution du commerce passe bien par la téléphonie mobile ! Aussi, une enseigne de distribution multicanal comme Téléshopping se devait-elle de développer des services accessibles sur ce canal. Le site marchand de Téléshopping est déjà présent sur le kiosque Gallery, un moteur de recherche accessible par téléphone mobile aux abonnés des principaux opérateurs - Orange et SFR - par le menu i-mode™ de Bouygues Telecom, et le portail Wap.

Finaref et Téléshopping offrent désormais un service supplémentaire destiné à faciliter l'acte d'achat. Depuis quelques jours, les commandes réalisées via ce service multimédia de la téléphonie mobile peuvent se régler en mode sécurisé avec la carte privative OKshopping. Les consommateurs choisissent même leur rythme de remboursement.

La carte OKshopping devient la première carte de crédit privative à être utilisable comme moyen de paiement en m-commerce en France. Finaref et Téléshopping accompagnent cette première technologique, d'offres promotionnelles incitatives, pour accélérer la découverte et l'adoption du service.

Pour Julien Gelot, Responsable Enseigne Téléshopping chez Finaref : « Cette initiative s'inscrit dans la politique d'innovation de Finaref. Elle entre dans notre logique d'accompagnement de nos partenaires et de développement du commerce. Finaref aide les enseignes à enrichir leur stratégie de conquête et de fidélisation de la clientèle. D'où la décision de prendre ensemble le virage du m-commerce dans le cas de Téléshopping. »

« Nous avons développé ce nouveau service car Téléshopping a toujours été présent sur tous les canaux de vente mis à la disposition des consommateurs. Toutes les analyses convergent : le m-commerce est appelé à décoller. En tant qu'enseigne de distribution multicanal, Téléshopping se doit d'être précurseur sur les services du m-commerce »,

explique Mathieu Dhordain, responsable du Développement du m-commerce au sein de département Internet de Téléshopping.

Olivier Dubois, responsable du Département Fidélisation et Crédits de Téléshopping ajoute : « *Nous sommes très satisfaits de notre partenariat avec Finaref. Le lancement de la carte OKshopping sur le m-commerce s'inscrit dans notre volonté commune et partagée de faire de cette carte privative un des moyens de paiement privilégié des clients de Téléshopping.* » Son département couvre les programmes de fidélisation, les bases de données marketing et le crédit à la consommation.

A propos de Téléshopping : Téléshopping, filiale de téléachat de TF1, est l'un des principaux opérateurs de vente à distance en France. Téléshopping commercialise ses produits à travers les émissions de téléachat sur les antennes du Groupe, les 10 millions de catalogues adressés à un fichier de plus d'un million de clients, dans les magasins parisiens de la marque et sur les deux sites de e-commerce : www.teleshopping.fr et www.surinvitation.com. L'ensemble de ces facteurs a contribué à la réussite de Téléshopping, qui est devenue l'une des activités les plus dynamiques du Groupe TF1. Le chiffre d'affaires de l'enseigne a atteint 134,2 millions d'Euros TTC en 2006.

À propos de Finaref. Activateur de croissance, Finaref fait partie du groupe Crédit Agricole. Finaref est spécialisé dans la vente à distance de produits financiers à travers deux métiers : celui du crédit à la consommation et celui de l'assurance. Ses clients sont les détenteurs des cartes privatives de ses partenaires : des enseignes de la grande distribution comme La Redoute, La Fnac, Le Club Med, Le Printemps et La Maison de Valérie. Finaref commercialise aussi des crédits renouvelables en direct auprès des clients particuliers via ses comptes Mistral et Challenger. Il propose enfin toute une gamme de prêts personnels avec un échéancier fixe de remboursement.
Pour en savoir plus : www.finaref.fr et www.finaref.com